



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Personnel pour les directions administratives
EXPÉDITEUR :	Vice-présidence au talent, à la culture et à l'engagement de Santé Québec
DATE :	4 novembre 2025
OBJET :	Levier vers l'employeur unique Information importante à l'intention du personnel pour les directions administratives

Au cours des prochaines semaines, Santé Québec procédera à une mise à jour de l'appellation de certains services et centres d'activités des directions administratives. Cette mise à jour consistera à ajouter la mention « Santé Québec », conformément aux conventions collectives nationales.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'optimiser l'organisation du travail en cohérence avec la vision de l'employeur unique. Elle permettra notamment une meilleure répartition des tâches entre les établissements, tout en respectant la nature des services.

Par exemple, un chargé de dossiers d'un établissement X pourrait être amené à collaborer sur un dossier relevant d'un établissement Y ou à participer à des projets communs impliquant plusieurs régions. Cette mesure concerne uniquement le personnel pour les directions administratives, elle ne s'applique pas au personnel administratif des directions cliniques.

Il est important de souligner que cette modification administrative n'aura aucun effet sur vos conditions de travail, vos vacances, vos unités d'accréditation ou votre mobilité. Elle vise uniquement à faciliter une organisation du travail plus efficiente, tout en respectant les dispositions prévues pour les personnes salariées.

Nous comprenons que cette modification puisse susciter des questions ou des préoccupations. N'hésitez pas à vous adresser à votre gestionnaire ou aux ressources désignées pour obtenir des précisions ou du soutien.

Merci de votre collaboration.

Vice-présidence au talent, à la culture et à l'engagement
Santé Québec